L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

JOURNAL OFFICIEL DES ANNONCES JUDICIAIRES.—NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 27 JUILLET 1846.

IMPRIMÉ ET PUBLIÉ PAR MAGNE & WEISSE. No. 81, rue de Chartres.

CONDITIONS DE L'ABEILLE.—Journal quotidien, abonnement d'avance..........$12
[illegible] de la Campagne, deux fois par semaine, [illegible] d'avance ....$ 6
[illegible] une semaine avant l'expiration.
ANNONCES.—Une piastre par chaque dix lignes, pour chaque langue, pour la première insertion, et cinquante sous pour chaque insertion subséquente. Aucun avis ne sera inséré pour moins d'une piastre, pour chaque [illegible].
LES ANNONCES qui ne doivent paraître que par intervalles, seront une piastre par dix lignes, pour chaque insertion.
LES ANNONCES qui ne porteront pas la durée de l'insertion seront publiées pendant un mois, et devront être payées en conséquence de cette disposition.
Le privilége des souscripteurs aux avis est limité aux annonces qui ne sortent pas de la ligne de leurs affaires commerciales.

OFFICIEL.

AVIS est par le présent donné qu'un contrat a été passé entre les soussignés et MM. Magne & Weisse, propriétaires de la gazette l'Abeille, pour la publication pendant l'année prochaine entière (1846) de tous les avis désignés dans l'acte du 16 mars 1843, au prix de UN PIASTRE pour chaque cent mot, par chaque publication et dans chaque langue.
Nlle-Orléans, 27 décembre 1845.
Wm. DE BUYS, Trésorier de l'Etat. ROBT. C. NICHOLAS, Sec. d'Etat.

[illegible] L'arrangement suivant a eu [illegible] par les capitaines des vapeurs CLINTON et CREOLE, pour la saison de l'été.
Le CLINTON, capitaine Baird, partira de la Nouvelle-Orléans tous les mercredis et samedis à dix heures A. M. pour le Bayou Sara et le samedi il se rendra jusqu'au Fort Adams. Il partira du Bayou Sara pour la Nouvelle-Orléans tous les lundis et jeudis à dix heures A.M.
LA BELLE CREOLE, capitaine J. M. Scott, partira de la Nouvelle-Orléans pour le Bayou Sara tous les dimanches et jeudis à dix heures A. M., et le dimanche il se rendra jusqu'à la Pointe-Coupée et Tunica. En retour il partira du Bayou Sara le mardi et vendredi à dix heures A. M.
22 juin

Le vapeur Brilliant à vendre.—Le beau vapeur BRILLIANT, avec ses agrès, appareaux et meubles sera vendu à des conditions libérales. Il est en parfait état et classé A 1 aux bureaux d'assurances. Il n'a que quatre années de service et des dimensions suivantes: 254 pieds de quille, 31 de baux, 5 bouilloires de 24 pieds de long et 42 pouces de diamètre, 4 machines à vapeur, cylindre de 25 pouces. La chambre est une des plus élégantes sur la rivière et pourrait être transportée sur un autre bateau. S'adresser à
16 juin — Wm. R. AVERY, 36 Gravier.

POUR LA [illegible]—[illegible] Le steamer MUSIC, capitaine [illegible] Martin.—Le beau steamer ci-dessus mentionné a été acheté expressément pour faire les voyages ci-dessus pendant la saison. Il partira de la Nouvelle-Orléans tous les dimanches matin à [illegible] heures précises et repartira de la Balize tous les mardi matin à 10 heures et arrivera en ville le mercredi soir. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
3 juin — JAMES LAROSE, 71 Vieille Levée.

A VENDRE—Le vapeur WAVERLY, ses agrès, meubles et appareaux, le tout en bon état, faisant maintenant les voyages des Attakapas. Il peut être livré immédiatement [illegible] trouve au [illegible] à toute autre époque que l'on voudra désigner, en donnant [illegible]. Pour plus amples informations s'adresser à — JOHN HALL, 1 Front Levee.
N. B.—Le Waverly est fortement construit et tire très peu d'eau.

Pour Mandeville, Madisonville et Covington.
PAQUEBOT REGULIER.
Le vapeur neuf SULTAN, capitaine J. W. Hoffman, commencera ses voyages réguliers entre la Nouvelle-Orléans et Covington vendredi, 22 courant, partant du lac Pontchartrain tous les jours, (les dimanches exceptés) après l'arrivée des chars de onze heures et demie A. M., et partant de Covington tous les matins, [illegible] [illegible] demie A. M. et arrivant au Lac à [illegible] pour prendre les chars de midi. S'adresser à
21 mai — J F BERCIER & Co, Agents, 54 Vieille Levée.

BUREAU DE REMORQUE ET D'ENTREPRISE.—No. 32, Vieille Levée, près [illegible] Saint Louis. On se charge, à ce bureau, de faire remorquer des bâtimens allant prendre ou laisser [illegible] avec la plus grande promptitude et à des prix les plus modérés. Les armateurs et autres qui ont beaucoup de fret [illegible] prendre soit de leurs magasins [illegible] que de chargera de faire [illegible] chargés de fret ou [illegible] considérablement sur les frais [illegible]. Les marchandises mises à bord sous [illegible] seront être assurées à un taux [illegible].
11 mars — ROBERT MURPHY, No. 32 Vieille Levée.

PAQUEBOT POUR LAFOURCHE.—Le steamer FAME, capitaine A. Hagan, été acheté expressément pour [illegible] et partira pour [illegible] tous les mardis après-midi, à 5 heures. Pour [illegible] passage s'adresser à
1 fev — BRAUD & LANDRY, 11 Bienville.

POUR BOSTON—Le navire ST PETERSBOURG, capitaine Howard, ayant la majeure partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour balance du fret ou passage, s'adresser à
22 juil — L. H. GALE, 93 Commune.

POUR NEW-YORK—Le navire SARTELLE, capitaine [illegible] partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord en face du marché aux légumes, ou à
17 juil — JAMES E. WOODRUFF.

POUR NEW-YORK—Le [illegible] AUBURN, capt. [illegible] partira sous peu. Pour le reste de son fret ou passage, s'adresser à bord en face du marché aux [illegible], ou à
14 jt — J. W. STANTON & Co.

POUR LIVERPOOL—Passage seulement.—Le navire EXCELSIOR, capitaine Williams, partira immédiatement. Pour passage, s'adresser à bord vis à vis l'Hôtel des Monnaies, ou à
20 juil — L. H. GALE, 93 Commune.

POUR BOSTON—Le brick [illegible] capitaine McIntyre, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à — RICKER & PEARSON.
21 jt

POUR COWES—Le navire RIALTO, capitaine Hanson, partira sous peu. Pour passage s'adresser à — L. H. GALE, 93 Commune.
20 juil

A VENDRE ou à AFFRETER.—Le navire bien connu, TALMA, de 391 tonneaux, attendu sous peu de Bordeaux. S'adresser au capitaine James Dillingham, au magasin de Vins Hermage, rue St. Louis, No. 67.
21 juil—15

POUR LA HAVANE—Le beau brick T. STREET, capitaine McConnell, est prêt à recevoir son chargement. Pour balance du fret ou passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser à bord ou à
9 juil — REYNAUD, CUCULLU & Co, 34 Tchoupitoulas.

POUR BORDEAUX—Le beau navire CREOLE, capitaine Cayol, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira à sous peu. Pour le reste de 300 balles de coton ou passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser à bord ou à
CHARLES DUFOUR, ou à DORSEY & OPPENSANDT,
17 juil — 19, rue Royale, face au Merchants' Exchange.

POUR LE HAVRE—Le navire [illegible] COOPER, capt Varney, ayant la majeure partie de son chargement engagé et allant à bord, partira sous peu. Pour fret de 300 balles de coton, ou pour passage, s'adresser à
21 jt — L. H. GALE, 93, Commune.

POUR LE HAVRE—Le navire de première classe BRUNSWICK, capitaine Ily. Pomberton, partira promptement. Pour fret de 300 balles de coton ou passage, s'adresser à bord ou à
15 juil — PIERRE POUTZ, 93, rue de la Douane.

POUR LE HAVRE—Le navire VAILLANT, capitaine Giraud, partira positivement le 20 courant. Pour fret de 100 balles coton ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou à
3 juil—20 — CHS. KOCK, 22 Bank Place.

POUR LE HAVRE—Le navire fin voilier et de première classe AMULET, capitaine Howes, partira sous peu. Pour fret de 300 balles de coton ou passage, s'adresser à — L. H. GALE, 93 Commune.
25 juin

POUR LE HAVRE—(Passage seulement)—Le navire fin voilier et de première classe OLIFTON, capitaine Ingersoll, partira sous peu. Pour passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser à — L. H. GALE, 93 Commune.
25 juin

Le brick OTTOMAN, capitaine Hannon, venu de Boston, commencera son déchargement aujourd'hui, vis à vis le marché aux viandes. Les consignataires sont priés de venir retirer leurs [illegible] à défaut de quoi, elles seront emmagasinées [illegible] frais et risques. — RICKER & PEARSON, 62 Camp.
21 jt

Les consignataires du navire [illegible] ALMA de Bordeaux, sont priés de faire leur entrée [illegible] marchandise non réclamée dans les [illegible] de la douane. Toute date, sera logée dans les magasins [illegible] jours de cette [illegible] et périls. Le navire est entré les [illegible] aux risques [illegible] marchés [illegible].
21 juil—3

CIGARES—Un million 675,000 cigares de la Havane, tels que Regalias, Imperiales, Canonas, Trabucos, Cadores, des meilleures marques, telles que Lafayette, Dos Hermanos, Marina, Segunda Marina, Prensa Habanera, Atala, Liberal, Dios [illegible] Iris, Cachucha, Ordenes, Cortill, Emperador, Flores [illegible] Urraca, El Cruzado, Mivada, Sol, [illegible] Patriz de Rusia, C. Colon, La Recorda, R. R. R. [illegible] la Cubana, Europa, India, Estrella, Esculapio, Punto [illegible] Habana, La Madrilla, Eusquedorn, [illegible] La Flor, Lidad, Luna, Diana, Aurora, [illegible]. En magasin et à vendre par
17 juin — J. M. CABALLERO, 32, Vieille Levée.

RESIDENCE D'ETE.—A LOUER—Une belle maison de campagne nouvellement réparée, convenable à une grande famille; située à trois milles au-dessus de cette ville sur la rive droite du fleuve. S'adresser à
4 juillet—6.3ps — B. & A. SOULIE, 48, Conti.

THE' POUDRE—1,500 paquets thé vert et noir, impérial, poudre à canon, Young Hyson, Souchong et Pouchong, en caisses, demi-caisses et boîtes de poids différents, à vendre par
30 juin — ROBERTS & HALL, 75 Magasins.

BOTTES, souliers et Brodequins—22 caisses actuellement en débarquement du navire Middlesex et à vendre par — G. W. DUNBAR, 30 Douane.

SALERATUS—15 barils et 6 barriques en débarquement du navire Middlesex; à vendre par
9 jt — HARROD & DARLING, 40, Commune.

Avis.—L[illegible] a l'avantage de prévenir ses amis et le public, qu'il vient de recevoir du Nord, par les navires Auburn, Franconia, un joli choix de bijouterie française et américaine, consistant en: Chaînes de sûreté, dito pour montres, boucles d'oreilles, bagues en diamant et autres, [illegible] médaillons de toutes grandeurs pour portraits, dito, [illegible], colliers, Rubans nouveaux pour ceintures de [illegible], cachets et cachetons, claviers pour bracelets, [illegible] montres en or et argent, ainsi qu'une quantité de petits articles de fantaisie.
81, rue de Chartres.

[illegible]

NOUVELLE-ORLEANS: LUNDI MATIN, 27 JUILLET 1846.

NOUVELLES DE L'ARMÉE.

L'arrivée du vapeur *Fashion*, samedi matin, nous a mis en possession de notre correspondance particulière, et de l'*American Flag*, de Matamoros, du 16 courant.

On se plaint, à Matamoros, que pour punition, les chefs imposent aux volontaires la corvée de balayer les rues de la ville.

Les quatre régiments de volontaires Louisianais sous les ordres du général Smith, sont en très bonne santé. Leur camp est à San Juan Bueno Vista.

Une troupe dramatique est arrivée à Matamoros et va donner des représentations qui feront trouver le temps moins long à nos volontaires.

Le *Matamoros Réveillé*, du 18 courant, rapporte la prise de possession de Camargo. Le vapeur *Brownsville*, en remontant, prit la moitié des troupes qui se trouvaient à bord le vapeur *Enterprise*, dont la marche était moins rapide. Environ 400 hommes débarquèrent. L'Alcade se porta au devant de l'officier commandant ce détachement, et lui demanda de faire respecter les propriétés particulières.

La ville a beaucoup souffert de l'inondation; elle est en partie démolie, et les habitans ont résolu de l'abandonner et d'aller s'établir à dix milles plus haut. Les eaux décroissent rapidement.

Les blessés Mexicains à Matamoros sont en grande voie [illegible] rétablis; leur situation est des plus déplorables.

(*Correspondance de l'Abeille.*)
MATAMOROS, 16 juillet 1846.

Je puis dire sans exagération qu'en dépit malgré la brise du Sud qui tempère un peu l'ardeur du soleil, je n'ai jamais senti chaleur pareille à celle qui nous accable. Vous devez éprouver la température du mois d'avril, si je la compare à celle de ce climat.

La compagnie du capitaine Wells est déchargée du service et sera payée aujourd'hui; le plus grand nombre des jeunes gens qui la composent se ré-engageaient pour six mois, si la règle n'exigeait que la durée de leur service soit de douze mois. Quelques uns ont se joindre à l'expédition de Chihuahua.

Une lettre que je reçois du camp des volontaires Louisianais annonce que le mécontentement commence à percer. Les soldats ont eu la corvée d'aller couper les buissons, par la grande chaleur du jour, afin de se faire un champ de parade. La plupart sont revenus avec la fièvre. L'idée de s'établir dans les quartiers d'été autour de Matamoros leur semble d'une pénible [illegible]. Enfin, ils se plaignent que le général confie aux troupes régulières toutes les expéditions à faire; il vient encore de leur donner l'ordre d'occuper quelques petites villes sur le Rio-Grande. Quant aux volontaires, le général Taylor, selon ses propres paroles, leur laisse la tâche d'abattre les bois qui croissent sur les deux rives.

Hier, un tirailleur, déjà pris de boisson, entre dans un café mexicain, d'où on le voit sortir quelque temps après, après une rixe sanglante avec des Mexicains, qui l'avaient criblé de blessures. La nouvelle se répand; ses camarades se mettent en campagne pour trouver les coupables et rentrent au quartier, tout tard dans la nuit, sans avoir pu les rencontrer. Mais la veille, comme la Seine au-dessous de la Tour de Nesle, dépose quelquefois sur ses rives les cadavres [illegible], ce matin, vers huit heures, trois ou quatre Mexicains furent trouvés sur le chemin la face [illegible] vers le ciel, une balle dans la tête ou au travers de la poitrine. Ces méfaits furent attribués aux tirailleurs, mais on n'en aurait rien dit, si on n'était venu désigner le meurtrier d'un jeune homme trouvé parmi les morts. Comme il était accompagné de l'Alcade, il fallut faire droit à sa demande et arrêter celui qu'il dénonçait, c'était un [illegible]. Une grande agitation se répandit aussitôt dans le camp; car une centaine de Mexicains viennent déposer sous serment qu'ils reconnaissent l'assassin, quoique peut-être il n'y en ait pas un qui l'ait [illegible] auparavant. Les tirailleurs, et surtout ceux qui ont pris part à la révolution du Texas, sont l'objet de leur exécration. Ils ne reculeront devant aucun moyen pour en faire exécuter un. Quant au jeune homme, que l'on retira de leurs mains [illegible] un chambre [illegible] le coup de [illegible] la balle, entrée au-dessus de l'œil gauche [illegible] par la nuque.

Malgré la proclamation du général Taylor, les emprunts continuent. Plusieurs familles mexicaines [illegible] la ville depuis quelques jours, et une d'elles, partie pour Monterey, a reçu l'ordre de revenir.

CAMBRAI.

CONGRÈS

Séance du 17 juillet 1846.

SÉNAT.—La discussion du bill des bons du Trésor continue. M. Benton attaque la section qui stipule la réémission des bons, il prétend que cela n'aura pour effet que de créer une circulation exposée à dépréciation. Ce même orateur déclare dans le cours de ses observations, qu'il est opposé au droit sur le sucre, quant à l'exemption du thé et du café. La discussion du bill de Tarif succède à celle du bill des bons du Trésor.

La séance de la Chambre des Représentans n'offre rien à signaler.

Séance du 18 juillet.

SÉNAT.—Le bill qui alloue des fonds pour le paiement des volontaires, est adopté.

M. Cameron de la Pennsylvanie, présente la protestation faite par une assemblée de citoyens du comté de Northumberland contre l'abrogation du tarif de 1842.

A ce propos, M. Webster demande à l'honorable sénateur s'il n'est pas vrai qu'à l'élection présidentielle, les noms de Polk et Dallas se trouvaient sur les bannières à côté de "Tarif de 1842." M. Cameron répond franchement que cela est vrai, et que, malgré leur force, MM. Polk et Dallas n'eussent pas été élus sans le Tarif.

Après avoir adopté à la suite de quelques nouveaux débats, le bill des bons du Trésor, le Sénat reprend la discussion du bill du Tarif.

LA CHAMBRE DES REPRÉSENTANS est, comme la veille, occupée d'affaires d'intérêt spécial.

EXPÉDITION DE CALIFORNIE.—Une lettre de M. Marcy, secrétaire de la guerre, soumise au Sénat, confirme le bruit d'une expédition en Californie. Cette lettre annonce au Colonel J. D. Stevens que l'on acceptera les services du régiment qu'il organise pour aller faire la guerre dans la Haute-Californie.

[illegible]

ESCROQUERIE.—La police [illegible] a arrêté hier un nommé Park [illegible] accusé d'avoir emporté, à l'aide de faux [illegible], une montre en or appartenant au révérend M. S. Cronway. Dickinson comparaîtra ce matin devant le Recorder Baldwin.

ENQUÊTE.—Le coroner Suydden a fait samedi dernier la levée du corps d'un nègre trouvé noyé dans le fleuve, au bas de la rue Custom, dans la 3me municipalité. Il a été rendu un verdict en conséquence.

COLLISION.—Le vapeur *Telegraph*, parti samedi soir pour Brazos Santiago, avec un certain nombre de volontaires de l'Illinois, s'est heurté dans la nuit contre le remorqueur *Patrick Henry*. Les avaries occasionnées par la collision ont forcé le Telegraph de revenir au port, et ce steamer est actuellement de l'autre bord du fleuve pour y subir quelques réparations.

BEN ROSE.—Ce vagabond, dont le nom est célèbre dans les fastes de la police, vient d'être, pour la centième fois peut-être, envoyé à la maison de correction. La police l'avait surpris caché dans une maison de la rue de la Douane; et comme il ne pouvait justifier des raisons qui y avaient amené, le Recorder Génois a cru prudent de lui faire subir une claustration forcée pendant [illegible] mois.

IERE. COUR DE DISTRICT.—Betsy Young, négresse libre, a été trouvée coupable de vol. Marinus Cook, accusé du même délit, a également trouvé coupable, mais plus heureux, a été recommandé par le jury à la clémence de la Cour.—Patrick McGurk, comparaissant sous la prévention d'assaut et batterie, a été renvoyé de la plainte par l'avocat de district.

Porée et Lucas trouvés coupables de délit, et Frisby et autres, d'assaut et batterie, ont réclamé, par l'entremise de leurs conseils, une nouvelle audition de leur affaire. La Cour prononcera sur leurs demandes mardi prochain.

ACCIDENT.—Samedi dernier, à neuf heures et demie du soir, au moment où le bateau de remorque Persian s'éloignait du wharf de la rue du Quartier, les trois ou quatre navires qu'il touait engagèrent leurs beaupres dans la mâture des bâtimens voisins et leur firent subir quelques avaries. Il y a eu des sabords enfoncés, des vergues quasi enlevées, des beauprés brisés comme verre &c. Nous ne savons pas exactement l'étendue des dommages.

DÉPART DE VOLONTAIRES.—Le général Wool et son état-major, ainsi que trois compagnies de volontaires de l'Indiana s'embarquent aujourd'hui à bord du *Galveston* pour la Baie de Matagorda.

La compagnie d'artillerie légère du capitaine Washington est arrivée à Alexandrie le 22 courant, et doit se rendre à San-Antonio de Bexar.

EUROPE.

La malle d'hier nous a apporté quelques renseignements un peu plus complets que ceux qui nous avaient été fournis par notre confrère le *Commercial Times*; mais sans doute, afin de ne pas nous favoriser deux fois de suite, elle a eu soin de ne pas nous apporter un seul de nos journaux français. Nous les aurons sans doute aujourd'hui, et dans ce cas nous en userons.

Angleterre.

La solution de la question de l'Orégon a produit une joie générale en Angleterre; la nouvelle en est arrivée la veille de la dissolution du cabinet Peel. [illegible]

L'attention est portée, maintenant, sur le tarif américain, et l'espoir est entretenu par les hommes commerciaux de tous les partis, en Angleterre, que la session actuelle du congrès américain ne se terminera pas sans une réduction des droits sur les marchandises importées.

Le *London Times* et le *Chronicle* parlent en termes favorables du règlement de la question d'Orégon.

Il y a eu, en Irlande, série de meurtres et de troubles.

Du cap de Bonne Espérance sont arrivés de nouveaux avis d'une autre révolte parmi les Cafres; différens conflits avec les colons en ont été la conséquence.

De l'Inde, aucune nouvelle digne d'intérêt, non plus que de la Chine.

Le docteur Lardner prépare un ouvrage philosophique devant avoir pour titre: *Cinq années en Amérique*.

L'élévation de sir Francis Egerton à la pairie, a occasionné une vacance dans le district de Lancashire, et G. M. Brown, Esq, le grand marchand américain a été sollicité pour la remplir. Il y a consenti, opposition a disparu, et il sera nommé sans contestation.

Le *Great Britain* est arrivé le 23 juin à Liverpool.

—Le marché du coton était dans un état prospère, mais non très actif, à Liverpool; les prix s'étaient améliorés quelque peu.

Le changement attendu dans les droits sur le sucre avaient produit un effet défavorable.

Le marché du grain à Mark Lane, Londres, n'a pas changé depuis le départ de l'*Hibernia*.

Le marché au café est réuni dans une espèce de léthargie.

Le marché monétaire est demeuré ferme.

Lord John Russell est, bien entendu, le chef du nouveau ministère, dont la composition, d'après le *European Times*, ressemble assez peu à celle que nous avons publiée d'après la dépêche télégraphique du *Commercial Times*. Voici cette composition:

Membres du Cabinet.

Lord Chancelier—Lord Cottenham.
Président du Conseil—Marquis de Lansdowne.
Lord du Sceau Privé—Comte de Minto.
Secrétaire de l'Intérieur—Sir George Grey.
Secrétaire des Affaires Etrangères—Vicomte Palmerston.
Secrétaire des colonies—Comte Grey.
Premier Lord de la Trésorerie—Lord John Russell.
Chancelier de l'Echiquier—Charles Wood.
Chancelier du Duché de Lancaster—Lord Campbell.
Payeur-Général—Macaulay.
[illegible]—Vicomte Morpeth.
Directeur des Postes—Marquis de Clanricarde.
Bureau du Commerce—Comte de Clarendon.
Bureau du Contrôle—Sir John Hobhouse.
Premier secrétaire pour l'Irlande—Labouchère.
Lord de l'Amirauté—Comte d'Aukland.

Membres n'appartenant pas au Cabinet.

Directeur de la Monnaie—R. L. Shell.
Secrétaire de la guerre—Fox Maule.
Avocat-général—Sir Th. Wilde.
Lord-Avocat—A. Rutherford.
Solliciteur-Général pour l'Ecosse—T. Maitland.
Lord-Lieutenant d'Irlande—Comte de Besborough.
Commandant-en-chef—Lord Wellington.
Maître-général de l'Artillerie—Marquis d'Anglesey.

M. Cobden, chef de la ligue contre les céréales, aurait pris place dans le cabinet, si l'état de sa fortune et celui de sa santé lui eussent permis. On dit qu'une souscription viendra le récompenser principièrement de ses efforts et de ses services.

—Le 30 juin, sir Robert Peel a prononcé son grand discours de résignation. Il aurait pu sans difficulté, a-t-il dit, garder le pouvoir jusqu'à la dissolution du présidium; mais il n'a vu aucune nécessité de le faire. Il n'aurait fait toutefois, si la Chambre des Lords eut repoussé le bill des céréales. Un cabinet qui a fait subir à sa position de si graves modifications, ne devait pas hésiter à sacrifier son existence afin d'éviter le reproche d'avoir abandonné ses principes pour garder son poste. Le cabinet, auquel il appartient, avait toujours eu d'ailleurs l'intention de donner sa démission, quelque fut le sort de ses propositions sur le Tarif. Sir Robert Peel, tout en reconnaissant qu'il est sorti porté vers les principes du libre commerce, croit n'avoir pas apporté toutes les réserves et toutes les ménagemens possibles dans les modifications qu'on apporte au système de protection.

A propos de la question d'Orégon, il félicite sincèrement le Parlement de la solution pacifique qu'elle a reçue; il rend un noble hommage au talent du secrétaire des affaires étrangères qui a surtout contribué à cet heureux résultat; il ajoute que les résolutions pacifiques du Sénat des Etats-Unis ont décidé le gouvernement Anglais à faire une ultime offre. Il donne ensuite sur le traité des renseignements conformes à ce que l'on en sait déjà, seulement il laisse entendre que la navigation du Columbia appartiendra en commun à perpétuité aux sujets anglais et aux Américains. Ce dernier renseignement se trouve d'ailleurs confirmé par une lettre de M. Packenham qui annonçait à Lord Aberdeen que le gouvernement des Etats-Unis avait accepté l'offre du gouvernement Anglais *sans la moindre addition et sans le moindre changement*.

SIR ROBERT PEEL établit d'ailleurs la réalité de l'offre de médiation faite par l'Angleterre pour l'arrangement des difficultés entre les Etats-Unis et le Mexique. [illegible]

La première difficulté que le nouveau ministère aura à surmonter, ce sera celle de la fixation des droits sur le sucre. Les droits actuels expirent dans un mois, et le cabinet [illegible] de libre commerce [illegible] aucune distinction entre le sucre produit par le travail libre ou par celui des esclaves.

[illegible]

France.

L'absence de nouvelles [illegible] nous fait [illegible] du *European Times* [illegible] le Mexique [illegible] la France pour empêcher l'absorption du Mexique par les Etats-Unis. Le *Journal des Débats* semble maintenant partager la même opinion. D'un autre côté, la *Presse*, le *National* et le *Siècle* [illegible] que la France doit renoncer à la conquête du Mexique par les Etats-Unis [illegible] l'Angleterre [illegible] la cherche du pain à cause [illegible].

Eugène Sue a commencé la publication d'un nouveau roman intitulé: "Martin ou l'enfant trouvé."

[illegible] parle d'une union commerciale entre la France et la Belgique.

Le gouvernement français a résolu [illegible] à fixer la situation des esclaves [illegible] moment de leur affranchissement.

Italie.

L'élection du pape a eu lieu avec plus de promptitude qu'on ne s'y attendait; elle n'a duré que 15 heures. Aucun des cardinaux étrangers n'avait eu le temps d'être présent.

Le choix du conclave est tombé sur le cardinal Mastai Ferretti, qui, conséquemment, fut proclamé successeur de Saint Pierre, sous le nom de Pie IX. Son âge est de 58 ans. Quant aux années, c'est un des plus jeunes successeurs de Saint-Pierre, et, si tout ce que l'on dit de lui est exact, il ne peut manquer de faire un rôle politique temporel, indépendamment de ses fonctions spirituelles. Les habitudes et le caractère connus du nouveau pontife font honneur au jugement et à l'impartialité du conclave qui l'a élu.

Espagne.

Les nouvelles de ce pays ne valent pas mieux que celles de France, quant à l'intérêt. On pensait que les Cortès seraient dissoutes dans le courant de juillet.

Une tentative d'insurrection, faite en Catalogne par quelques réfugiés, a complètement échoué.

Les chemins de fer marchent rapidement, et l'on se propose d'établir des lignes de télégraphe électrique entre les principales villes du royaume.

On continue de s'occuper du mariage de la Reine; mais on ne dit rien de décisif à ce sujet.

Hollande.

Cette puissance vient d'envoyer une escadre d'observation sur les côtes des Etats-Unis, afin d'assurer la navigation de ses nationaux.

Russie.

Les habitans du Caucase sont loin d'être soumis. L'Empereur veut en finir, et il va faire contre eux une guerre d'extermination.

L'Impératrice est de retour de son voyage en Italie.

On aggrandit la prison de Varsovie qui est devenue beaucoup trop petite pour contenir tous les détenus politiques.

FEUILLETON.

MEMOIRES D'UN MEDECIN.

PAR ALEXANDRE DUMAS.

PREMIÈRE PARTIE.

LE BARON DE TAVERNEY.

Tout prévenu qu'il était par Gilbert de la pénurie du baron de Taverney, celui qui venait de se faire annoncer sous le nom du baron Joseph de Balsamo n'en fut pas moins étonné en voyant la médiocrité de la demeure baptisée emphatiquement, par Gilbert, du nom de château.

La maison n'avait guère qu'un étage formant un carré long, aux extrémités duquel s'élevaient deux pavillons carrés en forme de tourelles. Cet ensemble irrégulier ne manquait pas cependant, vu à la pâle lueur d'une lune glissant entre des nuages déchirés par l'ouragan, d'un certain agrément pittoresque. Six fenêtres par bas, deux fenêtres à chaque tourelle, c'est-à-dire une par étage, un perron [illegible] mais dont les marches disloquées [illegible] chaque jointure; tel fut l'ensemble [illegible] le nouvel arrivant [illegible]

[illegible]

—Monsieur, dit-il, puis-je savoir à quel heureux hasard je dois le plaisir de vous voir?

—Mais, monsieur, à l'orage qui a effrayé les chevaux, lesquels, en s'emportant, ont failli briser ma voiture. J'étais donc là sur la grande route sans postillons: l'un s'était laissé tomber de cheval, l'autre s'était sauvé avec le sien; lorsqu'un jeune homme que j'ai rencontré m'a indiqué le chemin qui conduisait à votre château, en me rassurant sur votre hospitalité bien connue.

Le baron leva son bougeoir pour éclairer un plus large espace de terrain, pour voir si dans cet espace il découvrirait le maladroit qui lui valait cet heureux hasard dont il parlait tout à l'heure.

De son côté, le voyageur chercha autour de lui pour voir si bien décidément son jeune guide s'était retiré.

—Et savez-vous comment se nomme celui qui vous a indiqué mon château, monsieur? demanda le baron de Taverney en homme qui veut savoir à qui exprimer sa reconnaissance.

—Mais c'est un jeune homme qui s'appelle, je crois, Gilbert.

—Ah! ah! Gilbert; je n'aurais pas cru qu'il fût bon à quoi que ce soit. Ah! c'est le fainéant Gilbert, le philosophe Gilbert!

A ce flux d'épithètes, accentuées d'une menaçante façon, le visiteur comprit qu'il existait peu de sympathie entre le seigneur suzerain et son vassal.

—Enfin, dit le baron, après un moment de silence non moins expressif que ses paroles, veuillez entrer monsieur.

—Permettez d'abord, monsieur, dit le voyageur, que je fasse rentrer ma voiture, qui contient des objets assez précieux.

—La Brie! cria le baron, La Brie! conduisez la voiture de M. le baron sous le hangar; elle y sera un peu plus à couvert qu'au milieu de la cour, attendu qu'il y a encore beaucoup d'endroits où il reste des lattes; quant aux chevaux, c'est autre chose; je ne vous réponds pas qu'ils trouvent à souper, mais, comme ils ne sont point à vous et qu'ils sont au maître de poste, cela vous doit être à peu près égal.

—Cependant, monsieur, dit le voyageur impatient, si je vous gêne par trop, comme je commence à le croire....

—Oh! ce n'est pas cela, monsieur, interrompit poliment le baron, vous ne me gênez point; seulement vous serez gêné, vous, je vous en préviens.

—Monsieur, croyez que je serai toujours reconnaissant.

—Oh, je ne me fais pas d'illusion, monsieur dit le baron en levant de nouveau son bougeoir pour étendre le cercle de la lumière du côté où Joseph Balsamo, aidé de La Brie, conduisait sa voiture et en haussant la voix à mesure que son hôte s'éloignait,—oh! je ne me fais pas d'illusion, Taverney est un triste séjour et un pauvre séjour surtout.

Le voyageur était trop occupé pour répondre: il choisissait, comme l'y avait invité le baron de Taverney, l'endroit le moins délabré du hangar pour y abriter sa voiture, et, quand elle fut à peu près couverte, il glissa un louis dans la main de La Brie, et revint près du baron.

La Brie mit le louis dans sa poche, convaincu que c'était une pièce de vingt quatre sous, et remerciant le ciel de l'aubaine.

—A Dieu ne plaise que je pense de votre château le mal que vous en dites, monsieur, répondit Balsamo en s'inclinant devant le baron, qui, comme seule preuve qu'il avait dit la vérité, se contenta, en secouant la tête, à travers une large et humide antichambre au grand salon.

—Bon, bon, je sais ce que je dis, je connais mal heureusement mes ressources, elles sont fort bornées. Si vous êtes Français, monsieur le baron, mais votre accent allemand indique que vous ne l'êtes pas, quoique votre nom italien.... Mais cela ne fait rien à la chose; si vous êtes Français, disais-je, ce nom de Taverney vous eut rappelé des souvenirs de luxe: on disait autrefois Taverney-le-Riche.

Balsamo pensait d'abord que cette phrase allait se terminer par un soupir, mais il n'en fut rien.

—De la philosophie, pensa-t-il.

—Par ici, monsieur le baron, par ici, continua le baron en ouvrant la porte de la salle à manger.—Holà, maître La Brie, servez-nous comme si nous étiez cent valets de pied à vous tout seul.

La Brie se précipita pour obéir à son maître.

—Je n'ai que ce laquais, monsieur dit Taverney, et il me sert bien mal. Mais je n'ai pas le moyen d'en avoir un autre. Cet imbécile est reste avec moi depuis près de vingt ans sans avoir touché un sou de gages, et je le nourris.... à peu près comme il me sert.... Il est stupide, vous verrez.

Balsamo poursuivait le cours de ses études.

—Sans cœur, dit-il, mais au fond peut-être n'est-ce que de l'affectation.

Le baron referma la porte de la salle à manger, et seulement alors, grâce à son bougeoir qu'il plaça au-dessus de sa tête, le voyageur put embrasser la salle dans toute son étendue.

C'était une grande salle basse, qui autrefois avait été la pièce principale d'une petite ferme seigneuriale, son propriétaire [illegible] semblait vide. Des chaises de paille, des gravures, d'après les tableaux de Lebrun, [illegible] dressée de bois noir verni, que enfumée par la fumée et la vieillesse, voilà pour l'ornement. Au milieu s'élevait une petite table ronde sur laquelle fumait un unique plat qui se composait de perdreaux et de choux. Le vin était renfermé dans une bouteille de grès à large ventre; l'argenterie, usée, noircie, [illegible] une salière. Cette dernière pièce d'un [illegible] au milieu de cartons sans valeur et [illegible].

—Voilà, mon hôte, voilà, dit le baron en offrant un siége au voyageur dont il avait servi le coup-d'œil investigateur. Ah! voilà qu'il s'arrête sur ma salière; [illegible] c'est de bon goût, c'est poli; car vous [illegible] seule chose qui soit présentable ici. Monsieur je vous remercie et tout mon cœur vous [illegible] J'en encore quelque chose, de précieux, pardon, et c'est ma fille.

—Mademoiselle Andrée, dit Balsamo.

—Ma foi, oui! monsieur de Andrée, dit le baron [illegible]

—Je vous [illegible] réponse d'une voix douce et sonore [illegible] se présenta à la porte [illegible] et pourtant sans [illegible].

Joseph Balsamo [illegible] le maître de [illegible] cependant [illegible] beauté.

En effet Andrée de Taverney qui venait d'apparaître comme pour donner [illegible] encadrement, avait des cheveux [illegible] clairs mais auxquels [illegible] pides largement dilatés, [illegible] les yeux des aigles [illegible] regards était inexpressif [illegible] [illegible] et brillant [illegible] d'un dessin antique [illegible] de fonne et d'éclat [illegible] la beauté, semblait celle [illegible] lignée au prodige [illegible] la cambrure [illegible] Diane chasseresse [illegible] de son corps [illegible] sa mise [illegible] d'un goût parfait [illegible] sensible de sa personne [illegible] de la grâce [illegible] peut être, ou plus et aimé [illegible] élégant et moins riche que son sœur [illegible].

Tous ces détails se révélèrent, frappèrent, au premier coup d'œil Balsamo; il avait tout remarqué, du moment où Mlle de Taverney était entrée dans la salle à manger jusqu'au moment où il l'avait saluée, et, de son côté, le baron n'avait pas perdu une seule des impressions produites sur son hôte par cet assemblage unique de perfections.

—Vous avez raison, dit à voix basse Balsamo en se retournant vers son hôte, mademoiselle est une prodigieuse beauté.

—Ne lui faites pas trop de compliments à cette pauvre Andrée, monsieur, dit négligemment le baron; elle sort du couvent, et elle croirait à [illegible] vous lui direz. Ce n'est pas, ajouta-t-il, que je craigne sa coquetterie; au contraire, la chère enfant n'est point assez coquette, monsieur, et en bon père je m'applique à développer en elle cette qualité qui fait la première force de la femme.

Andrée baissa les yeux et rougit. Quelque bonne volonté qu'elle y mit, elle n'avait pu [illegible] autrement que d'entendre cette singulière théorie [illegible] par son père.

—Disait-on cela à mademoiselle [illegible] était au couvent? demanda en riant Joseph Balsamo au baron, et cette prescription faisait elle partie de l'enseignement donné par les religieuses?

—Monsieur, reprit le baron, j'ai mes idées à moi, comme vous avez peut-être déjà pu le voir.

Balsamo s'inclina en signe qu'il adhérait complètement à cette prétention du baron.

—Non, continua-t-il, je ne veux pas imiter, moi, ces pères de famille qui disent à leur fille: sois prude, inflexible, avengle; enivre-toi d'honneur, de délicatesse et de désintéressement! Les imbéciles! il me semble voir des parrains conduisant leur champion dans la lice, après l'avoir désarmé de toutes pièces, pour le faire combattre un adversaire armé de pied en cap. Non, pardieu! il n'en sera pas ainsi de ma fille Andrée, bien qu'élevée à Taverney, dans un trou provincial.

Quoique de l'avis du baron sur la désignation donnée à son château, Balsamo crut devoir manier une contradiction polie.

—Bon, bon, reprit le baron, répondant au jeu de physionomie de Balsamo, [illegible] Taverney, vous dis-je; mais, [illegible] et si éloigné que nous nous trouvions [illegible] comme [illegible] appelle Versailles [illegible] le monde, que j'ai si bien [illegible] y en [illegible] [illegible] expérience [illegible] [illegible] ma fille [illegible] le bon de l'esprit [illegible]

—Ah! mais bon vieil! Comment! [illegible] Balsamo [illegible] de sympathie, [illegible] elle s'assit, comme le lui ordonnait son père, un peu de ses yeux.

—Voyez-vous, baron, dit Taverney, et si vous avez faim, mangez. C'est un horrible ragoût que cet animal de La Brie a fricassé.

—Des perdreaux! vous appelez cela un abominable ragoût! dit en souriant l'hôte, du baron, mais vous calomniez votre table. Des perdreaux en saison! Ils sont donc de vos terres?

—Des terres à moi! Il y a longtemps que tous ce que j'en avais, et je dois dire que mon [illegible] de père m'en avait laissé une certaine [illegible] [illegible]

[illegible]

Cela dit, elle trancha le gigot [illegible] Nicole Legay, la jolie chambrière [illegible] sur la table.

(La suite à un prochain numéro.)

[illegible] par Gilbert [illegible] par La Brie, et que [illegible] était si fort instruit.

Pendant ce temps, le pauvre La Brie qui ne perdait pas un [illegible] des yeux Balsamo [illegible] Gilbert [illegible] le baron [illegible] donner aux mendiants.

—Il n'a pas [illegible] affreux [illegible] s'écria le baron [illegible] deux [illegible] de perdreaux d'une [illegible]—Andrée [illegible] monsieur le baron.

—Ah! je vous [illegible] admirer encore [illegible] baron, dit Taverney.

—Pour cette fois, vous vous trompez, monsieur, reprit Balsamo; c'est la main de mademoiselle que j'admirais.

—Ah! parfait [illegible] du Richelieu tout pur! Mais puisque vous la tenez, baron, cette fameuse salière, que vous avez [illegible] tout de suite pour [illegible] est, regardez-la [illegible] commandée par le Régent à Lucas l'orfèvre. [illegible] les amours de satyres et de bacchantes; c'est [illegible] joli.

Balsamo tenait [illegible] alors que le groupe de figurines, chef d'œuvre de travail et précieux d'exécution, était non [illegible] mais oscène. Cette vue le porta à admirer le calme et l'indifférence d'Andrée, qui, à l'ordre de son père, lui avait présenté la salière sans sourciller, et qui continuait de manger sans rougir.

Mais comme si le baron eût pris à tâche d'écailler ce vernis d'innocence, qui paraît à la robe virginale dont parle l'Ecriture, [illegible] il continua de détailler les beautés de son orfèvrerie, malgré les efforts de Balsamo pour détourner la conversation.

—Ah ça, mangez, baron, dit Taverney [illegible] n'y a que ce plat, je vous en avertis. [illegible] tendent, détrompez-vous [illegible] ment désappointé.

—Pardon, monsieur [illegible] ordinaire, mais [illegible] Nicole [illegible] comprise, elle doit avoir commencé un *tôt-fait* dont [illegible] la recette.

—La recette! Vous avez appris [illegible] d'un plat à Nicole Legay, [illegible] femme de chambre [illegible] plus qu'une chose [illegible]. Est-ce que la duchesse [illegible] de Châteauroux [illegible] se de Pompadour [illegible] au contraire, le [illegible] Jour de Dieu! [illegible] chez moi!.. Baron [illegible] fille, je vous en supplie.

—Mais, mon père [illegible] tranquillement A[illegible]

—Voyons, Le[illegible] d'une voix plus haute, est-ce fait [illegible]

—Oui, mademoiselle, répondit la jeune fille, qui apportait un plat [illegible] odeur.

—Je sais bien qui [illegible] pas de ce plat-là, dit Taverney furieux [illegible].

—Monsieur en [illegible] peut-être, dit mademoiselle Andrée. Puis se [illegible] son père [illegible]

—Vous savez [illegible] que dix sept [illegible] de ce service [illegible] ma mère.

COMMERCIAL.

MARCHÉ [illegible]

COTON.—Au commencement [illegible] le marché a montré des symptômes [illegible] qui on fait pour de consister [illegible] des nouvelles de l'Europe. Des opérations [illegible] de [illegible] hausse de 1/8 [illegible] tous supérieures [illegible] demande. Nous avons reçu aussi [illegible] ministère anglais; les [illegible] sont devenus moins animés; hier, les [illegible] les prix ont été [illegible] amélioration dans le [illegible] sont 5572 balles Orléans [illegible] 2497 Upland [illegible] 31 balles, exportation [illegible].

[illegible]

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

EXPÉDIÉS

Navire [illegible] Alabama, Wade [illegible]

Navire	London, Ross, Londres,	
	Austerlitz, Ulrics, Bordeaux,	
	Gloucester, Pollard, Boston,	
	Grotius, Howes, Boston,	
	McKim, Page, Indian Point,	G. W. [illegible]
Brick	Hope Howes, [illegible]	
	R Russell, [illegible]	
	[illegible], New York,	Andrews
Goëlette	Oriole, [illegible] Matagorda,	Andrews
	[illegible], Brazos St Jago,	
	[illegible], Brazos St Jago,	
	[illegible], Brazos St Jago,	
	Mary Emmet, [illegible] St Jago,	
	Sewart, [illegible]	
	Stawaget, Kin[illegible], St [illegible]	Andrews & Dewey
	Iowa, Stevens, Brazos St Jago,	
	Henry Plantagenet, [illegible] St Jago,	
	[illegible] Grayson, Neill, Matagorda,	
	[illegible], Swan, St Marks	
Steamer	[illegible] Griffin, Fort [illegible]	

ARRIVÉS

	[illegible]	
Gow.	Mer[illegible]	
Steamer	Creole, Hennen, Mobile,	
	St Landry, Dekas, de Lafourche,	
	Col. Kinnaid, de Vicksburg,	
	[illegible] Newel, de Nashville,	
	De Soto, Dalman, d'Alexandrie,	
	[illegible] Young, de St Louis,	
	Belle Creole, Scott, de Bayou Sara,	
	Lake Rock, Sylvester, de [illegible]	
	Champion, Packet, de St Louis,	
	Warrior, Tift, de Mobile.	

DÉPART DES NAVIRES A VAPEUR DE LIVERPOOL ET D'AMÉRIQUE.

		DE LIVERPOOL.	D'AMÉRIQUE.
[illegible]	Haskins,	juillet 27	août 1
[illegible]	[illegible]	juillet [illegible]	août 16
[illegible]	Matthews,	juillet 27	août 20
[illegible]	[illegible]	août 4	sept. 1

DATES.

New York	juil 17	Liverpool	juillet [illegible]
Washington	juil 18	Havane	juillet 13
Charleston	juil 21	Matagorda	juillet 5
Matamoros	juil 19	Havre	juin 10

RENOVATEUR DES CHEVEUX DE JONES.—Personne ne doute qu'en excitant les racines et la peau de la tête, une belle chevelure ne puisse être produite, lorsque les racines sont [illegible] vigueur, un résidu de peau morte s'échappe de la tête et les cheveux deviennent d'un beau [illegible]. Ainsi lorsque les racines sont [illegible] ment presque, on ne peut empêcher la croissance d'une superbe chevelure.

Le Rénovateur de Jones produit les effets que nous avons énumérés ci-dessus. Nous prions ceux qui douteut de lire le certificat ci-dessous d'une personne respectable.

(Du New York Sun, décembre 1841.)

L'un de nos jeunes amis, demeurant rue Blecker, et bien connu dans Wall Street, fut attaqué d'une fièvre; les cheveux, à du couronnement de la tête séchèrent, secs des [illegible] [illegible] la tête devinrent roux, secs et remplis de peau morte. Par l'usage du Renovateur de Jones, il possède maintenant une superbe chevelure.

TEINTURE MAURE POUR LES CHEVEUX.—Pour teindre les cheveux rouges, gris ou autres couleurs sans teindre ou endommager la peau, à vendre au dépôt de Dailey, No. 151, Chartres.

MAGICAL PAIN EXTRACTOR DE DALLEY.—Le véritable remède a toujours la signature du propriétaire H. Dalley écrite sur l'enveloppe de chaque boîte. Dépôt général, 303 Broadway, New York. Dépôt du Sud, 151, Chartres.

ATTENTION—Les articles ci-après sont vendus seulement au dépôt véritable du Remède Magique de Dalley, 151 rue Chartres, savoir: Onguent de Gray, Cotiral pour la fièvre aigue, Extrait de Salsepareille, Parfumerie de choix; Huile acoustique pour la surdité, Vermifuge, Liniment de Hays, pour les hémorroïdes, remède contre la migraine, remède de Bernard, contre la colique, Teinture des Indes pour les cheveux, vernis pour les poêles, tuyaux et grates, Baume de Hoarhound, le meilleur remède pour les rhumes, consomption, etc.
17 juin

SIROP COLOMBIEN DE J. ALBRIGHT.—Sa réputation toujours croissante, prouve suffisamment les bons effets que les malades obtiennent de l'usage de ce remède. Le soussigné engage les personnes qui souffrent des maladies désignées par le Sirop Colombien, pour leur guérison, d'avoir recours à ce médicament comme étant le seul qui peut les délivrer de leurs souffrances. Ce remède qui n'est pas désagréable au goût peut être administré sans la moindre danger aux malades des deux sexes, depuis l'enfant de l'âge le plus tendre, jusqu'au vieillard le plus avancé en âge; il guérit la Scrofule ou affection de [illegible], les Scrofules, Ulcères cancereuses et la [illegible], les maladies du foie et bilieuses, affection rhumatismales de la tête et du système en général, Ulcères de la bouche et de la gorge, l'asthme, dolgne, les maladies secrètes et toutes autres provenant de l'abus du mercure.

Comme dépuratif de la masse du sang, ce spécifique a des propriétés inestimables, il augmente l'appétit et possède aussi la puissance remarquable d'éclaircir le teint, et de lui enlever cette teinte jaune, si ordinaire aux tempéramens bilieux.

Un traité du manuel des diverses maladies mentionnées ci-dessus et de leur traitement [illegible] par le Sirop Colombien, sera donné gratis à tous ceux [illegible].

Le dépôt du Sirop Colombien de J. Albright se trouve chez le propriétaire, à Lancaster, Va, et à la Nouvelle-Orléans, chez M. Martin Palao, rue Bourgogne, No. 318.

Prix de la bouteille, $3; la douzaine $30; toute commande doit être [illegible] prompte réponse.
27 juil—3m — MARTIN PALAO.

EAU DE BROCCHIERI.—Reçu par le Navire et, en débarquement du Stephana, à vendre chez Lavenère pharmacien, encoignure Ursulines et Tchoupitoulas; [illegible] et chez Andreaux, pharmacien, encoignure Royale et St. Louis.
27 juillet

AVIS.

[illegible] L'ETABLISSEMENT [illegible] de MM. Dolbear [illegible] rue de Camp, No. 15, est ouvert [illegible] [illegible]

Il n'y a [illegible] la consignation du navire français LYDIE, de [illegible] par l'équipage. — AUG. [illegible]
25 juil

Le navire français LYDIE venant de Bordeaux, est en déchargement vis à vis le marché aux [illegible]. Les consignataires sont priés de faire leur entrée et venir recevoir leurs [illegible] [illegible] [illegible] dans les cinq jours de cette date, [illegible] voyées dans les magasins [illegible].
25 juil — AUG. [illegible]

M. ANDRÉ JACKY, [illegible] du 2, 4 à 5, de six pieds [illegible] est prié de venir réclamer [illegible]. — JAMES S WOODRUFF.
21 juillet

EN débarquement [illegible] de Bordeaux, et [illegible]
76 barriques Vin [illegible]
40 demi do. Vin [illegible]
48 barils Vin [illegible]
En magasin [illegible]
120 barriques Vin [illegible]
20 do. Vin [illegible]
10 demi barriques [illegible]
10 quarts [illegible]
5 [illegible]
100 paniers [illegible]
30 paniers d'Huile [illegible]
27 juil [illegible]

A VENDRE [illegible] Bordeaux
40 [illegible] Bon frane,
40 [illegible] Oeyries,
40 [illegible] Englisoul,
40 [illegible] Julienne,
30 [illegible] Vin [illegible]
30 [illegible] St. Estephe
30 do barriques vin [illegible]
20 [illegible]
27 juillet — N. EU[illegible]

MAIRIE DE LA NLLE. ORLEANS.
CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ [illegible]

ORDONNANCE ayant pour but de pourvoir [illegible] émancipations des esclaves [illegible] [illegible]

Art. 1. [illegible]

[illegible]

1o. La résidence du propriétaire [illegible] esclaves ainsi [illegible] signataires du [illegible].

2o. Que l'esclave ou les esclaves dont l'affranchissement, est ou sont [illegible] connu [illegible] depuis au moins quatre ans [illegible] esclaves ont toujours eu [illegible] qu'il n'a ou qu'ils n'ont [illegible] volé [illegible] ou crime, [illegible] été respectueux envers les [illegible] rendu d'importants services [illegible] gira de l'émancipation d'un [illegible] dessous de l'âge de trente ans [illegible].

Art. 2o. [illegible]

[illegible]

Art. 3. [illegible]

Art. 4. [illegible]

Art. 5. [illegible]

Art. 6. [illegible]

[illegible] **Séance de mercredi, 21 juillet 1846.** [illegible]

[illegible] — CROSSMAN

AVIS AU PUBLIC.—[illegible]

[illegible] barils vin de Porto.
[illegible] barils vin de Madère.
2 barils vin Madère,
[illegible] barils vin [illegible]
[illegible] de Hollande.
[illegible] de Bordeaux.
50 [illegible] Chateau Lafitte,
40 [illegible] Chateau Margaux,
100 [illegible] liqueurs assorties,
50 caisses [illegible]
50 [illegible] marasquino,
25 [illegible] kirch [illegible]
[illegible] whisky [illegible]

P. LONGIS, [illegible] Royale.

LA RENAISSANCE!
HOTEL DE LA BAIE SAINT LOUIS.

Le propriétaire de l'Hôtel de la Baie Saint-Louis informe respectueusement le public qu'il a [illegible] 1er juillet de la présente année, et qu'il confie la direction à M. L. [illegible] et de la Nouvelle Orléans [illegible] Etats-Unis.

L'Hôtel de la Baie [illegible] connu depuis longtemps par sa situation agréable, la beauté de ses environs [illegible] que jamais la table n'a [illegible] l'élégance qu'elle possède aujourd'hui. [illegible] aucune autre résidence d'été ne peut rivaliser [illegible] Les comestibles et les [illegible] sont des plus [illegible] choix.

[illegible] pour les familles et pour les personnes seules.

Le zèle et les soins des employés de la maison [illegible] rien à désirer sous le rapport de la [illegible] exactitude et de la rapidité du service.

Les prix sont des plus modérés.

N. B. Chaque semaine, pour augmenter [illegible] distractions, le directeur offrira un bal à [illegible].

O. ALAMON, 44, rue Chartres, reçoit [illegible] Cooper, du Havre:
[illegible] douzaines Veaux vernis de Nyon
400 do do Mouchoirs façon Madras
[illegible] qu'il offre à vendre à bas prix pour de [illegible]
23 juil

VIN BLANC—En débarquement du [illegible] Bordeaux, 10 demi barriques Haut Sauternes [illegible]
23 juil — EUGENE ROCHEREAU

EAU-DE-VIE—[illegible] Bordeaux:
10 demi pipes Cognac, dite preuve,
10 quarts de pipes Cognac, do
40 quarts de pipes Cognac, première qualité supérieure, de Pl. Godard & Co. à vendre par
23 juil — EUGENE ROCHEREAU.

CHAPEAUX DE PAILLE [illegible] A 50 POUR CENT AU-DESSOUS DU COURS
[illegible]

P[illegible] par Nelson Fouché père [illegible] date du quatre [illegible] $251 73 et portant intérêt [illegible] le paiement [illegible].

[illegible] Graves Blanquefort, [illegible] Médoc, [illegible] Médoc, [illegible] Médoc. [illegible] rouges.

R[illegible] sardines à l'huile [illegible] Gaillard, [illegible] Marseille [illegible] Champagne; [illegible] assorties, [illegible] curaçao [illegible] de Sicile, [illegible] Malaga, [illegible]

[illegible] de 1, 2, 3 et 5 gallon [illegible] espagnolet, [illegible] vin muscat; [illegible] champagne (cordon rouge) en grandes bouteilles et demi, [illegible] barriques vin blanc très vieux.
NUMA LACOSTE, No. 103, rue Royale.

[illegible] de France, soussigné, croit devoir avertir [illegible] ses compatriotes de ne pas négliger de [illegible] la naissance de leurs enfants et les décès [illegible] au bureau de l'Etat civil. [illegible] un grand nombre de [illegible] actes de décès, et il résulte de l'impossibilité [illegible] de la difficulté, la plupart du temps [illegible] de les remplacer par des actes de notoriété [illegible] considérable pour les familles. [illegible] égard à sa recommandation, les [illegible] donneront la preuve de leur respect [illegible] qu'ils portent aux familles de [illegible] décédés.

ON DEMANDE une gardienne d'enfants [illegible] s'adresser au bureau de cette feuille de [illegible] de cinq à sept heures P. M.

LE soussigné offre à vendre en débarquement [illegible] bureau de Gomst:
[illegible] barriques vin rouge,
20 demi barriques vin de Bordeaux,
[illegible] caisses vermicelli et macaroni,
[illegible] barils amandes douces de [illegible]
20 caisses marasquino véritable,
[illegible]
20 juil

LE soussigné offre [illegible] Tabac de Bordeaux
100 barriques vin [illegible]
50 caisses curaçao
20 juil

EAU-DE-VIE—[illegible] 26 Chartres.

CONFITURES [illegible] du brick Hope Howes [illegible]
20 juil — TOUSSAINT & LAMPRE, 26 Vieille Levée.

SUCRE blanc [illegible] à vendre par TOUSSAINT & LAMPRE.

SUCRE DE LA HAVANE—300 caisses [illegible] par L. CANTIN.

SUCRE DE LA HAVANE—300 caisses en magasin [illegible] brick Hope Howes, à vendre par L. CANTIN, 49 Gravier.

CIGARES [illegible] 65,000 des meilleures marques, à vendre par B. VALLS, 26 Commune.

[illegible] B. VALLS, 26 Commune.

VOLUNTARIOS CATALANES DE LA LUISIANA.

La compañía se reunirá en asamblea general [illegible] 30 del corriente, a las 7 en punto de la tarde [illegible] armas, en el Salón, No. 10; para [illegible] de oficiales.

[illegible] individuos de [illegible] su puntualidad por [illegible].

[illegible]

Gran salon [illegible]

No. 23, [illegible]

LA [illegible] ha llegado [illegible]

[illegible]

Un grand assortiment [illegible] de tous genres, de [illegible]. Toutes [illegible] supérieures, bon marché.

[illegible]

Le [illegible] HENRY [illegible] de nouvelle [illegible]

[illegible] LA [illegible] la Nouvelle Orléans, juillet [illegible]

A VENDRE [illegible] St Louis et Conti [illegible] en débarquement [illegible] Etienne et Margaux [illegible] Sauterne [illegible]

[illegible] Eau de vie Hardy [illegible] premières côtes [illegible] 1845, [illegible]
J. & J. TARDOS, 15 rue Conti.

[illegible]

[illegible] COURVOISIER & Co. encoignure Royale et Conti.

[illegible] 21 juil

FICELLE—700 [illegible]
24 juil

B[illegible] — REYNAUD, CUCULLU & Co.

[illegible] 24 juil

V[illegible] St. Emilion, 23 du [illegible]

[illegible] — ROBERTS & HALL.

E[illegible] — 20 paquets poivre noir de Sumatra, [illegible] en racine, clous de girofle [illegible] ROBERTS & HALL, 75 Magasins.

S[illegible] Liverpool à vendre par ROBERTS & HALL.

VINS—[illegible] Malaga [illegible] Bordeaux, Champagne [illegible] — ROBERTS & HALL.

C[illegible] — F. DUFOUR.

[illegible]

JAMBONS—[illegible]

GRAISSE—100 barils [illegible]

BŒUF—50 barils [illegible]

F[illegible]

FEVES [illegible]

L[illegible] [illegible] et Orga[illegible] [illegible] Les dames qui voudront [illegible] invitées à [illegible]
10 juil — 33, Chartres.

M[illegible] [illegible] New York, 20 mai.

FOIN [illegible] AVOINE, &c.—Le soussigné [illegible] [illegible]

[illegible]

A [illegible] débarquement du [illegible]
20 quarts Eau de vie de Cognac, de J. J. Dupuy;
60 barriques Vin de Bordeaux [illegible]
575 caisses Vin de Bordeaux, [illegible]
Chateau Margaux, à vendre par E. JURDY, 10, rue Conti.
20 jt

VIN de Champagne—300 paniers [illegible] débarquement du navire [illegible] par GEO GREEN & Co.
7 juil

HUILE D'OLIVE—[illegible] bouteilles [illegible] à vendre à bon marché pour [illegible] GEO GREEN & Co.
7 juil

DIVERS en débarquement du [illegible] Bordeaux:
80 barriques vin rouge St Julien,
16 demi [illegible] vin blanc, [illegible]
40 quarts de pipes Cognac [illegible] à vendre par EUGENE ROCHEREAU.
23 juil

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
[illegible] juillet 1846.
Le prix de la farine [illegible] le baril, [illegible] 44 onces de [illegible] pour 10 cents [illegible] [illegible]
A. D. CROSSMAN

A[illegible]
[illegible] champagne [illegible]